



Déclaration au CA du 13 mars 2014

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les administrateurs et membres du conseil d'administration de VNF.

Il est demandé au conseil d'administration de donner mandat au directeur général de VNF pour négocier et soumettre à la concertation le plan stratégique qui sera soumis ensuite à l'approbation du CA.

Pour Force Ouvrière, VNF est un véritable « Bien commun » de la Nation et doit être porteur d'un projet ambitieux de développement du transport fluvial .

Force Ouvrière fustige l'approche opaque d'un projet stratégique dont le seul objectif est la réduction des moyens, compromettant la capacité de VNF à porter efficacement le développement du transport fluvial.

Force Ouvrière déplore le silence entretenu au sujet de la déclinaison du projet stratégique selon les types d'itinéraires, laissant penser que des pans entiers du réseau navigable seront laissés à l'abandon.

Nos craintes concernent la disparition du réseau connexe au sein du réseau principal. Nous espérons que ces réseaux entreront toujours dans la catégorie du réseau principal, et donc à vocation fret, mais nous doutons de la capacité de VNF à assurer la même offre de service sur ces itinéraires (heures d'ouverture, type d'ouverture, mouillages, etc).

Pour le réseau secondaire/touristique, nous craignons la fermeture de ces itinéraires en basse saison ce qui mettra ainsi fin aux perspectives de commerce sur ces voies alors que l'ouverture de la navigation à la demande en basse saison en plus de la gestion hydraulique ne coûte peut-être rien.

Nous rappelons que la gestion hydraulique doit être réalisée toute l'année, 7j/7 et 24h/24, et demandera peut-être à elle seule plus de moyens que ce que l'on a

aujourd'hui sur ces réseaux (surveillance des biefs, gestion des prises d'eau, maintenance des ouvrages et automates de GH, surveillance des digues en crue, fermeture des portes de garde, gestion des débits et des étiages, organisation d'astreintes, barrages, etc).

Les offres de services ne sont pas exclusives les unes des autres, il s'agit plutôt de niveaux croissants, car la gestion hydraulique est une constante sur les 3 types de réseau, et le tourisme est bien présent sur le réseau principal.

Ce projet va changer profondément les discussions budgétaires avec les DT. Il ne faudrait pas que certaines DT se retrouvent du jour au lendemain avec un budget fortement réduit.

Le Contrat d'Objectifs et de Performances et sa déclinaison en plan d'actions posera la question des missions et des moyens. Force Ouvrière exige un engagement ferme sur la pérennité des missions confiées à VNF.

La mise en œuvre du niveau de service attendu et pas seulement du grand gabarit, rendent nécessaire de renforcer les moyens financiers et humains pour répondre à une organisation du travail efficace et une amélioration des conditions de travail.

Force Ouvrière dénonce le déni de démocratie constitué par le mode de redécoupage administratif de la France, qui conduit inexorablement à la transformation de la République une et indivisible en Fédération de régions autonomes et éloignées du droit national .

Les conséquences pour VNF sont loin d'être négligeables et notamment pour son grand projet Seine Nord Europe qui doit être financé en partie par les collectivités !!

Et pour finir, Force Ouvrière vous pose la question du devenir des personnels en charge du projet actuellement avec la création d'une société de projet en charge du Canal Seine Nord Europe.

Nous vous remercions de votre attention.

Les administrateurs Force Ouvrière représentant le personnel de VNF.